

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juillet 2015

MODERNISATION DU DROIT DE L'OUTRE-MER - (N° 2910)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL165

présenté par
Mme Zanetti, rapporteure

ARTICLE 4

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 10 :

"Aux premier et second alinéas de ..."

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.